

MONCEAUX-AU-PERCHE (Orne)

Manoir de Pontgirard

Châssis

Début du XVIII^e siècle



Le manoir de Pontgirard conservait dans les années 1970 un châssis qui témoignait d'une importante campagne de travaux de rénovation que l'on peut situer au début du XVIII^e siècle. Si seulement deux photos anciennes permettent de connaître son aspect général, un autre vestige réemployé dans une propriété voisine nous en donne heureusement une image plus précise. La conception de ce châssis adopte une technique adoptée dans les dernières décennies du XVII^e siècle où le recouvrement des vantaux vitrés est abandonné au profit de leur encastrement dans le bâti dormant. Nous nous intéresserons toutefois plus particulièrement à ses petits-bois dont la conservation pour cette époque demeure rare et qui montrent ici une conception originale.

La menuiserie

Le bâti dormant

D'après deux photographies anciennes (fig. 1.1 et 1.4¹), il était constitué d'un bâti séparé par un simple meneau mouluré de deux gros quarts-de-rond séparés par un filet, profil couramment utilisé en Normandie². Le dormant possédait également une pièce d'appui moulurée.

Les vantaux vitrés

Un vantail vitré conservé dans une propriété voisine et monté dans un vantail de porte intérieure témoigne plus précisément des techniques employées (fig. 1.2). Selon une méthode décrite par Pierre Bullet³ et que nous avons observée également sur une croisée de 1686 à l'Hôtel de Limur à Vannes (étude n°56001), les vantaux vitrés étaient encastres dans le bâti dormant et recouverts par les volets. Si la technique peut paraître innovante par rapport au recouvrement traditionnel, il faut néanmoins rappeler qu'elle avait déjà été utilisée vers le milieu du XVI^e siècle. L'ancien presbytère de Laize-la-Ville en montre aussi un bon exemple daté de 1701 (étude n°14008).

Du point de vue de l'étanchéité, le vantail subsistant ayant été remanié par l'ajout d'une alaise, il est impossible de préciser si son battant du côté des fiches avait une noix en raccord avec le dormant. Ce type de profil était déjà présent sur les croisées de la fin du XVII^e siècle de l'ancienne abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives (étude n°14002). Par contre, on notera que les vantaux ne possèdent pas de jets d'eau alors que ceux de Saint-Pierre-sur-Dives en ont déjà, même si leur profil trop réduit ne devait guère être efficace.



Fig. E.1. Façade orientale

1 Fig. 1.1 : cliché Philippe Siguret, propriétaire de l'édifice. Fig. 1.4 : cliché Marie-Hélène Since (DRAC de Normandie). La photographie a été redressée et traitée pour en améliorer la lisibilité.
2 Voir entre autres : ancien Hôtel-Dieu de Bayeux (étude n°14001), château d'Outrelaise à Gouvix (étude n°14007), ancienne abbaye Saint-André-en-Gouffern à la Hoguette (étude n°14006), ancien presbytère de Laize-la-Ville (étude n°14008), manoir de la région de Saint-Lô (étude n°50002).
3 Pierre Bullet mentionne que « si l'on veut que les volets soient attachés sur les châssis dormants, il faut que les châssis à verre entre dans les dormants, et l'ouvrage en est meilleur ». P. Bullet, *L'architecture pratique*, Paris, 1691, p. 263.

Les vantaux présentent un réseau de petits-bois assemblés à petite plinthe, c'est-à-dire qu'ils sont raccordés à mi-bois et reçoivent un dé chevillé à leur intersection, lequel dé est aligné sur la moulure centrale. Lorsque le dé est aligné sur les bords extérieurs du petit-bois, l'assemblage est dit à grande plinthe. Bien que Jacques-André Roubo⁴ dans son *Art du Menuisier* ne cite pas la technique comme désuète, on l'observe peu au XVIIIe siècle. Par contre, elle pourrait être la première façon utilisée pour les raccorder avant le développement de la coupe d'onglet. La moulure est un demi-rond accosté de deux carrés et de deux quarts-de-rond. Sa largeur est donc importante (41 mm). La particularité de ces vantaux est la façon dont le menuisier a raccordé leur bâti mouluré avec les petits-bois. A l'instar de l'intersection de ces derniers, il a réalisé des demi-dés d'assemblage taillés dans la masse qui l'ont obligé à arrêter ses moulures au droit de chaque raccord. Une coupe d'onglet aurait évidemment simplifié le travail du menuisier en lui permettant de profiler au bouvet ses battants et traverses sur toute leur longueur. Des vantaux du même type ont été relevés sur une



Fig. E.1. Châssis d'imposte de la porte orientale

croisée du vestibule de l'hôtel de Beauvais à Paris par le Centre de recherches sur les monuments historiques (réf. D. 13716 à D. 13719). On sait de cet édifice qu'il a été construit entre 1656 et 1660 sur les plans de l'architecte Antoine Lepautre et qu'il a subi une importante campagne de modernisation de ses appartements en 1704⁵. Malgré ses similitudes avec Pontgirard, il est difficile d'établir des comparaisons sûres puisque la croisée parisienne présente trois types de vantaux. Le premier est classique avec des petits-bois à profil torique accosté de deux carrés et des vantaux non moulurés. Il est important de signaler que ces derniers affleurent le nu intérieur du bâti dormant et ne sont donc pas à recouvrement. Le deuxième est comparable à Pontgirard. Les petits-bois ont un profil sensiblement identique : un tore accosté de deux doucines au lieu de deux quarts-de-rond. Leur largeur est d'environ 41 mm. Les bâtis de ce deuxième type sont moulurés et se raccordent sur des dés taillés dans la masse, mais le CRMH les qualifie de modernes. Le troisième type est identique au précédent, hormis un profil de petit-bois qui comprend un tore extérieur et une épaisseur de bâti plus importante qui fait saillie sur le dormant et fait noter au CRMH qu'il s'agit d'un « *châssis ancien mal adapté et ne pouvant pas s'ouvrir* ». On observe cette même façon de faire sur des portes intérieures du château de Balleroy (Calvados) et une façon plus simple sur des châssis du manoir de la Valaiserie à Saint-Germain-la-Campagne (étude n°27003). A Pontgirard, l'épaisseur des vantaux est faible (23 mm) tout comme la profondeur des feuillures à vitre (3,5 à 5 mm), mais les verres de cette époque n'ont guère plus d'un millimètre d'épaisseur. Les carreaux étaient également de petite taille (163 x 128 mm) et nécessitaient une division des vantaux à trois carreaux en largeur.

Les volets

Ils n'ont pas été conservés, mais l'utilisation de fiches à gond sur le bâti dormant indique qu'ils étaient à recouvrement sur ce dernier comme à Vannes et à Laize-la-Ville. En position fermée, ils recouvraient donc les vantaux vitrés pour en améliorer l'étanchéité.

La serrurerie

Les organes de rotation

Deux types de fiche sont employés. Il s'agit d'une part de petites fiches à cinq nœuds à broche rivée sur les vantaux vitrés, et d'autre part de fiches à gond sur les volets. Les premières présentent un encombrement réduit pour encastrer sans difficulté les vantaux vitrés.

Les organes de fermeture

Seuls ceux des vantaux subsistent. Il s'agit de targettes sur platine à panaches du même type que celles de Vannes. Leur pêne est enclouonné, c'est-à-dire qu'il glisse sous la platine, et est recourbé vers le vitrage pour ne pas gêner la fermeture du volet.

Datation

La conservation d'un meneau mouluré, l'adoption de volets ferrés sur le dormant, l'absence de jets d'eau, la façon de raccorder les moulures des petits-bois et la surface réduite des carreaux permettent de dater ce châssis des dernières décennies du XVIIe siècle ou du début du suivant. L'histoire du monument, étudiée par Philippe Siguret⁶, confirme une telle datation. Il attribue en effet à Pierre Chouet, officier vétérinaire qui convole en 1707 avec une veuve de Saint-Victor de Réno, la modernisation de l'édifice du XVIe siècle en y perçant de grandes ouvertures. Bien qu'aucun document ne vienne attester une datation aussi précise, elle correspond à l'analyse du châssis que nous daterons donc du début du XVIIIe siècle.

Situation



Documents annexés

- Planche n°1 : Châssis
- Plan n°1 : Châssis / élévation intérieure
- Plan n°2 : Châssis / élévation extérieure et serrurerie
- Plan n°3 : Châssis / sections et assemblage des petits-bois

4 J.-A. Roubo, *L'Art du Menuisier*, 1769.

5 A. Gady, *Le Marais*, Paris, Ed. Le Passage, 2004, p. 40 et 41.

6 P. Siguret, *Les manoirs du Perche*, Ed. Les Amis du Perche, 1994, p. 79 à 81.



Fig. 1.1. Elévation extérieure



Fig. 1.2. Elévation intérieure

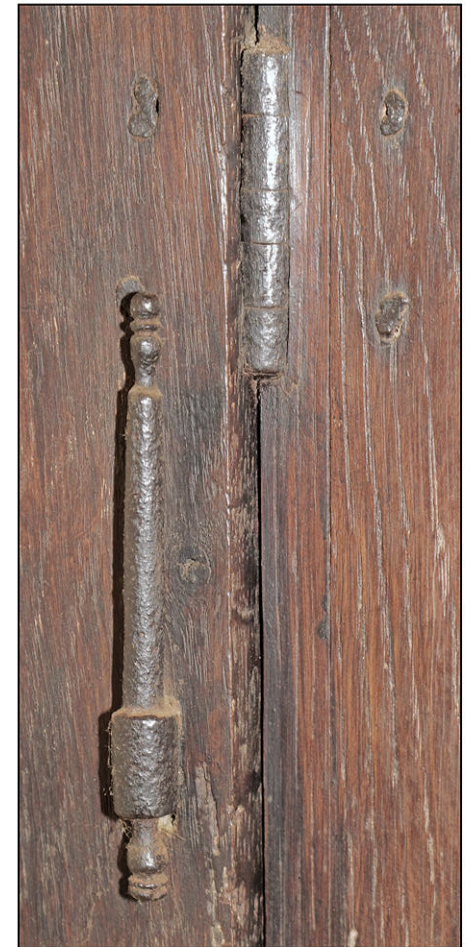


Fig. 1.3. Fiches

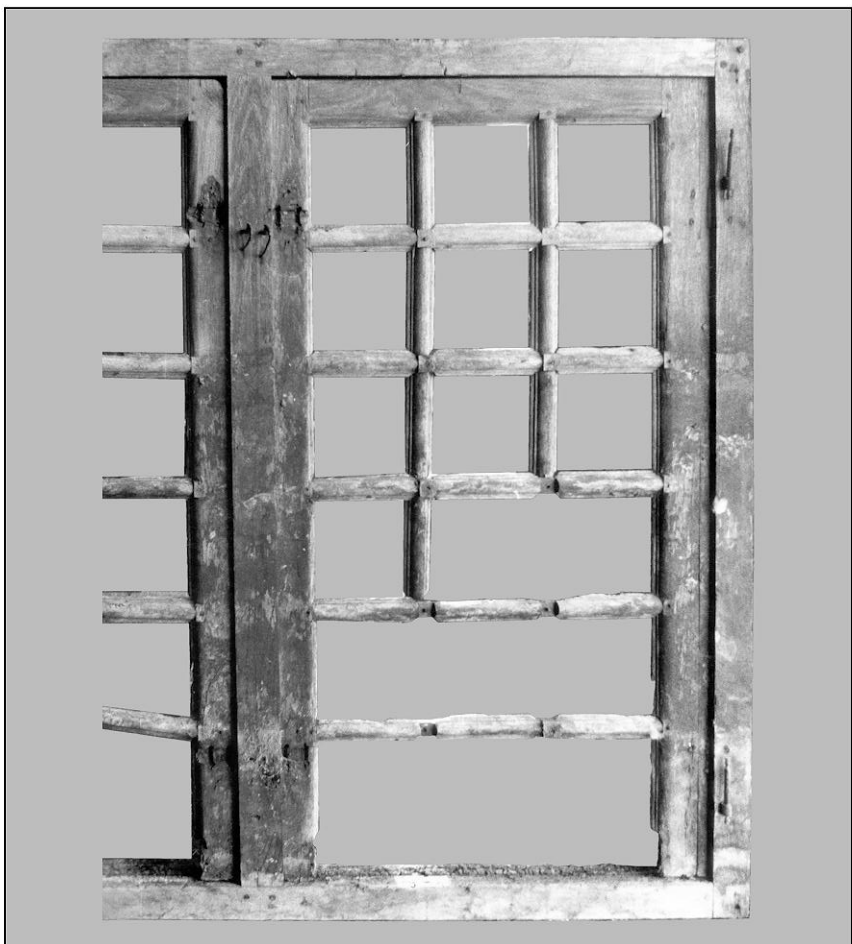


Fig. 1.4. Elévation intérieure partielle



Fig. 1.5. Assemblage à petite plinthe

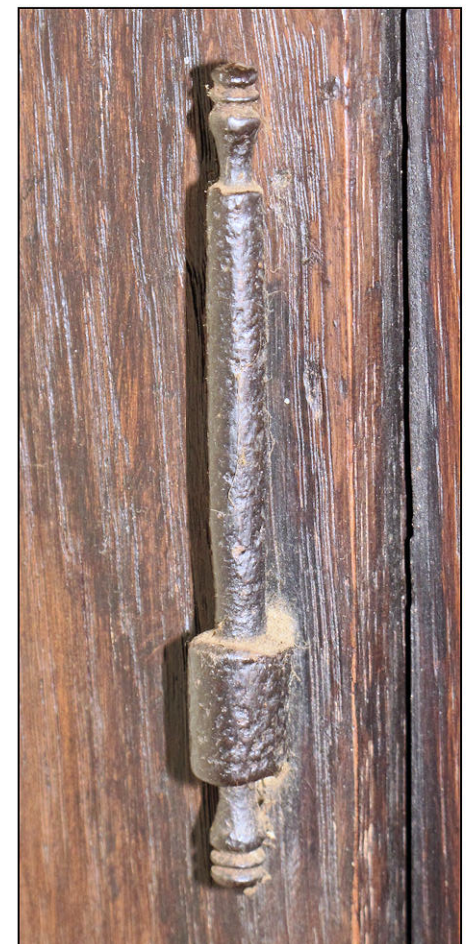


Fig. 1.6. Fiche à gond



Fig. 1.7. Targette encloisonnée

MONCEAUX-AU-PERCHE (Orne)

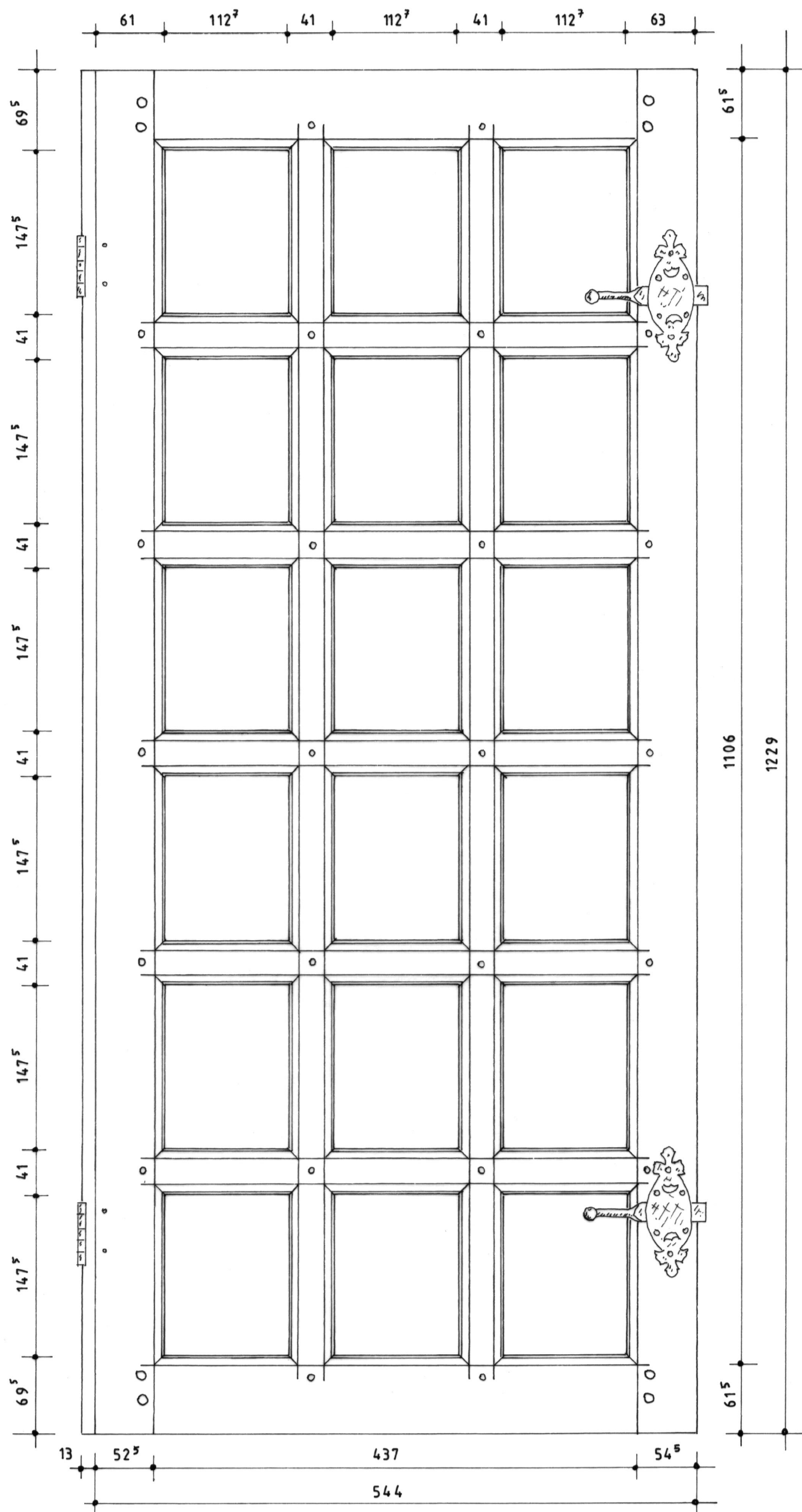
Manoir de Pontgirard

Planche n°1 - Châssis

A. TIERCELIN

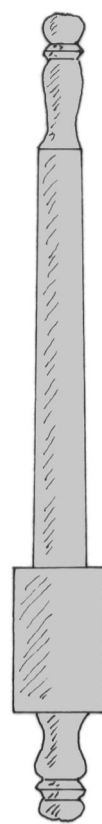
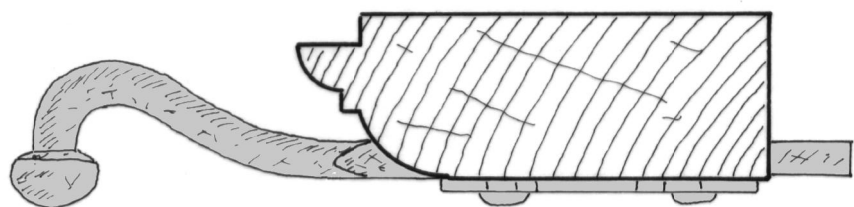
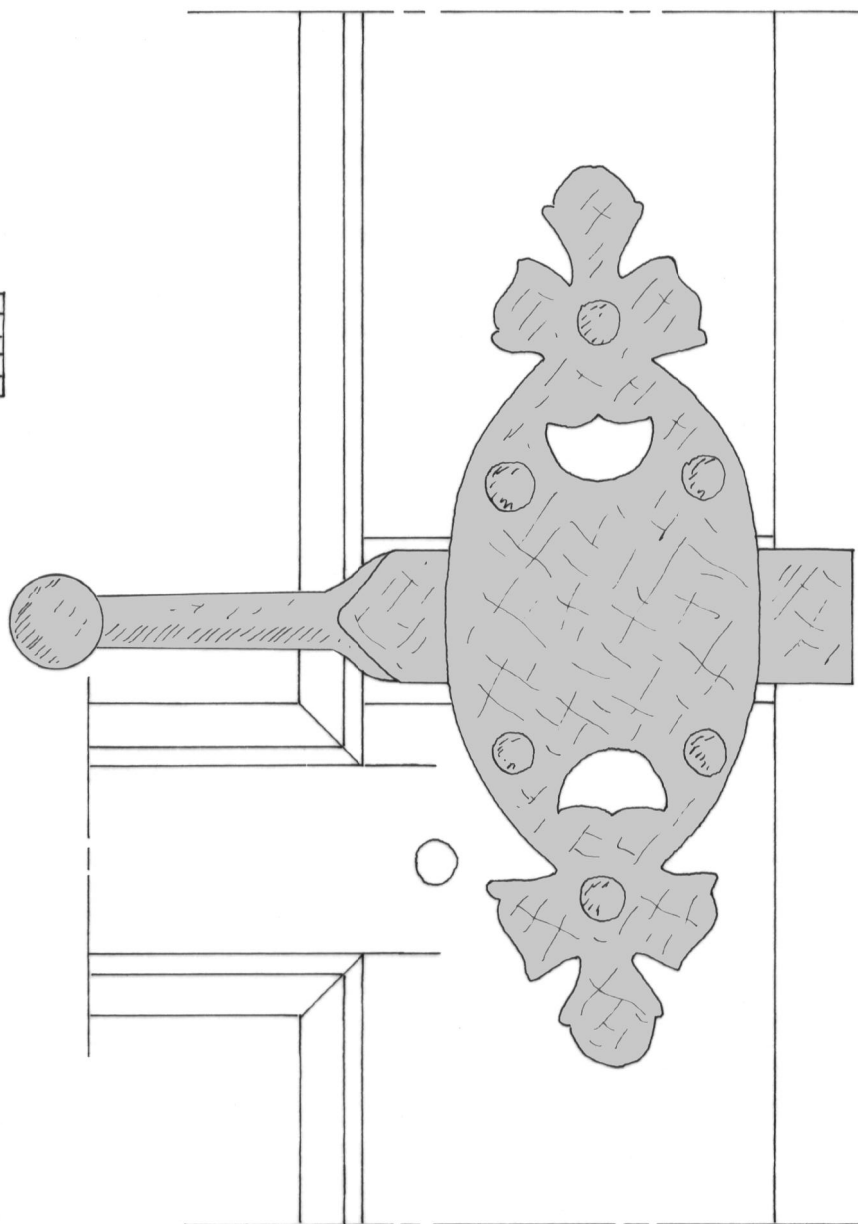
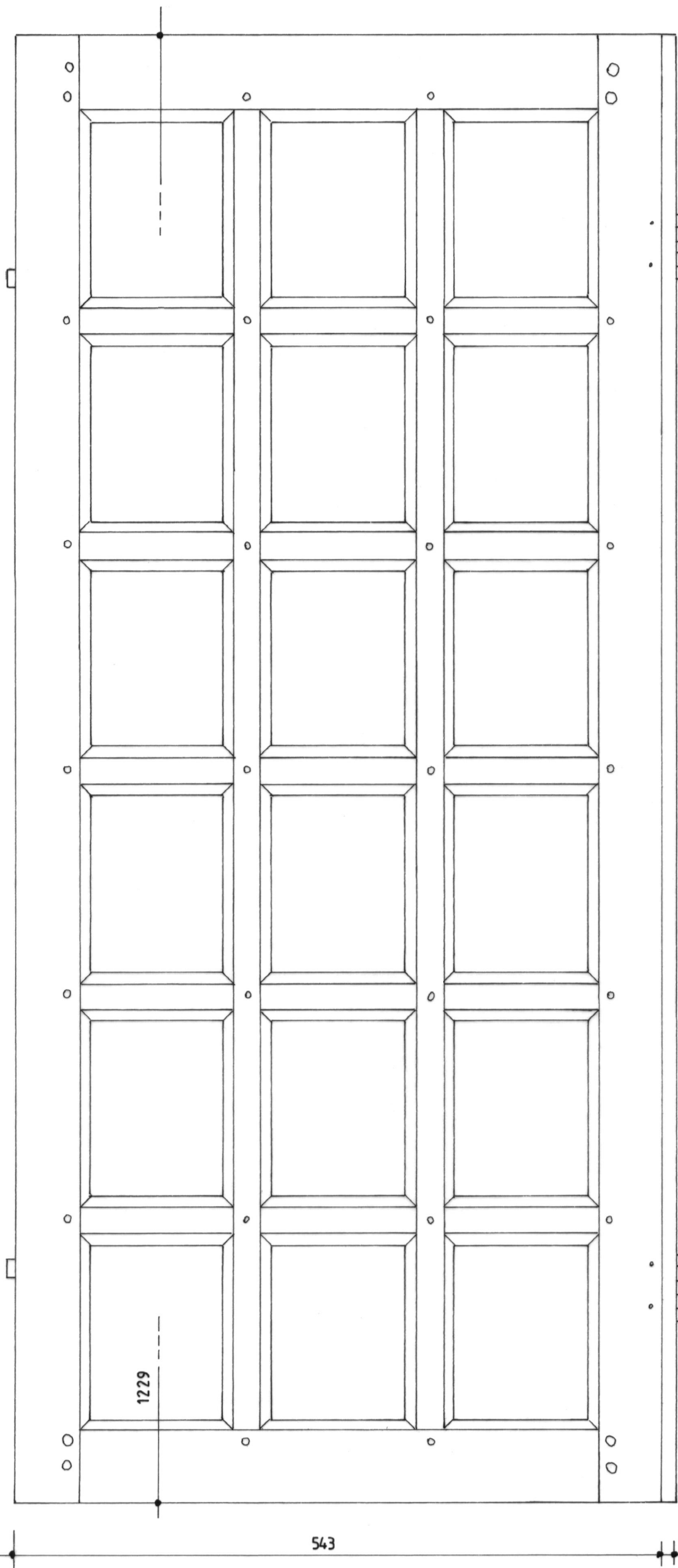
2011

Etude n°61011



MONCEAUX-AU-PERCHE (Orne)	Plan n°1 - Châssis / élévation intérieure		
Manoir de Pontgirard	A. TIERCELIN	2011	Etude n°61011

0 5 10 cm



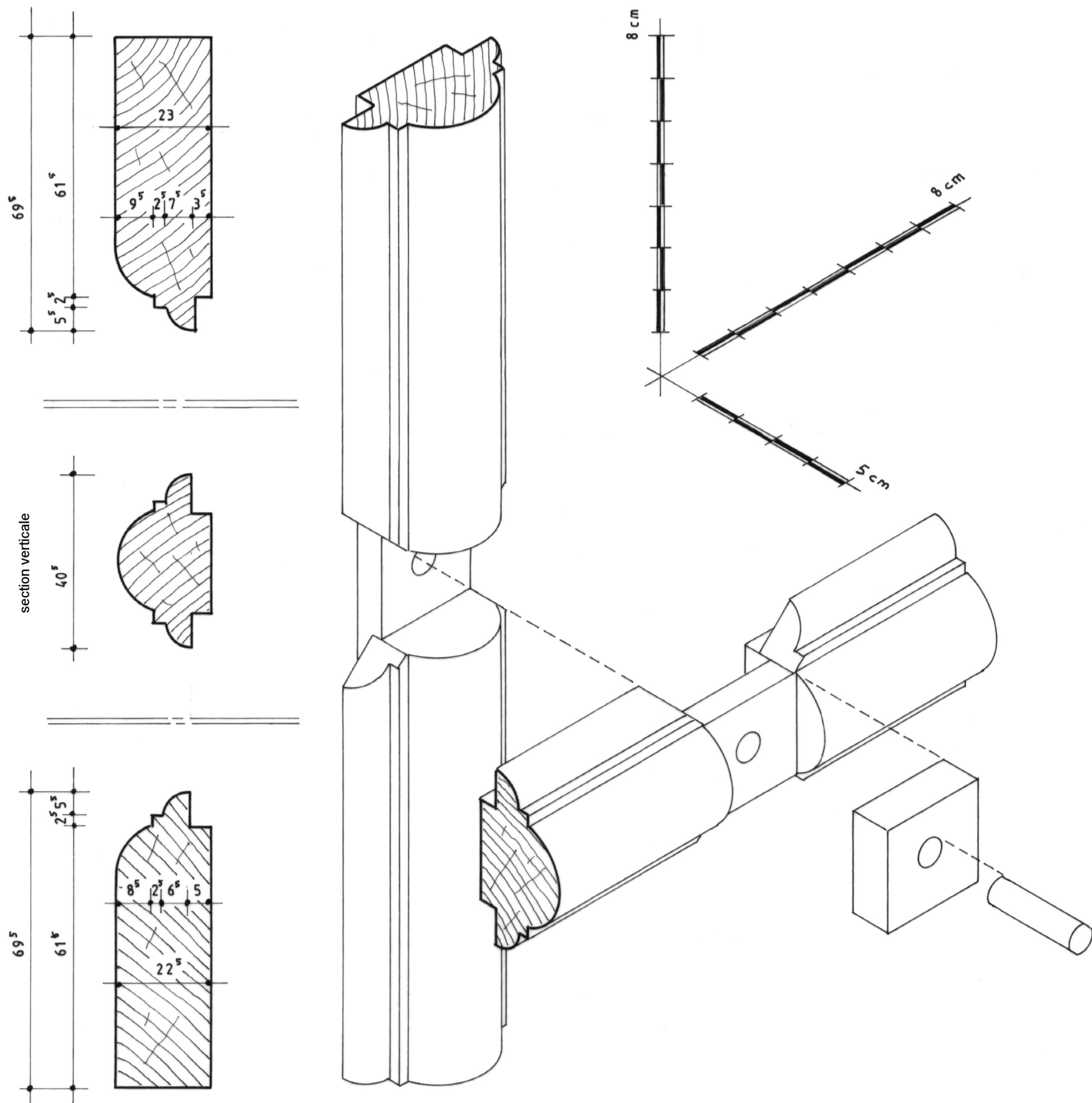
10 cm

5

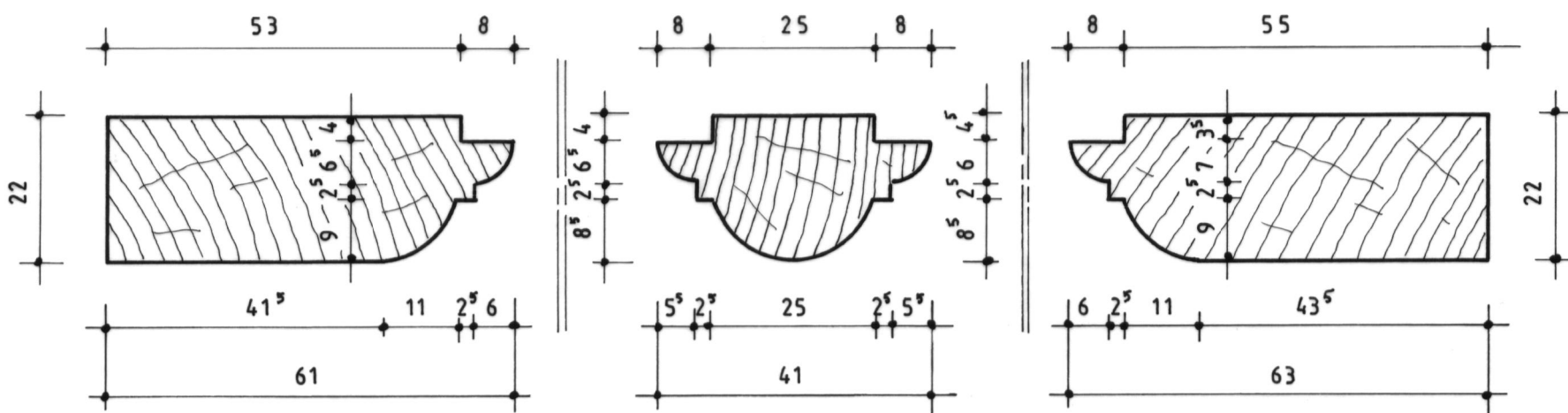
0



MONCEAUX-AU-PERCHE (Orne)		Plan n°2 - Châssis / élévation extérieure et serrurerie	
Manoir de Pontgirard		A. TIERCELIN	2011
		Etude n°61011	



section horizontale



MONCEAUX-AU-PERCHE (Orne)	Plan n°3 - Châssis / sections et petits-bois		
Manoir de Pontgirard	A. TIERCELIN	2011	Etude n°61011